

Mémoires de gloires et d'infortunes : les tirailleurs sénégalais au secours de Reims et de la France (1918-2008)

Publié: 7 août 2012 dans [Temps passés, temps présents](#)

Tags: [1914-1918](#), [Article](#), [Colloque](#), [Communication](#), [Grande Guerre](#), [Memoires](#), [Monument](#), [Reims](#), [Senegalais](#), [Tirailleurs](#)
[Q](#)

Mémoires de gloires et d'infortunes

Les tirailleurs « sénégalais » au secours de Reims et de la France (1918-2008)

Bastien Dez

Article publié dans Alexandre Lafon, David Mastin et Céline Piot (sous la dir.), La Grande Guerre aujourd'hui, Mémoire(s), Histoire(s), Actes du Colloque d'Agen-Nérac (14-15 novembre 2008), Ed. Albret & Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, 2009, p. 187-209.

Plus de quatre années après le déclenchement de la guerre à l'été 1914, la nouvelle de l'armistice du 11 novembre 1918 suscite un immense soulagement et une profonde joie en France, comme en Afrique occidentale. La fin des affrontements, puis les accords de paix, ouvrent désormais l'ère des célébrations et des commémorations, ce temps si cher à l'historien Raoul Girardet « où les monuments aux morts étaient encore neufs » [1]. Le jour de la Fête nationale de l'année 1924, le quotidien champenois, *L'Éclair de l'Est*, consacre de nombreuses colonnes aux cérémonies du souvenir de la Grande Guerre. La veille, à Reims, des événements singuliers avaient été organisés afin d'exprimer la gratitude de la cité champenoise et de la France aux combattants de l'Outre-mer, venus au secours de la métropole en 1914-1918.

« Les magnifiques soldats, qui, venus de tous les points de notre vaste empire colonial, de nos possessions africaines en particulier, collaborèrent de toutes leur force, à la défense de notre sol envahi, méritaient bien l'hommage grandiose qui leur a été rendu hier. La ville de Reims se devait d'honorer particulièrement la mémoire de tous ces braves qui se firent tuer pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans nos murs, et qui, par leur résistance opiniâtre et leurs attaques vigoureuses, permirent la préparation de l'offensive libératrice » [2].

Quelques années auparavant, au printemps 1918, la France, terriblement meurtrie par les offensives allemandes des mois de mars et avril, subit le feu de la mitraille et les bombardements de l'adversaire, en Picardie et en Flandre. Au bord de l'effondrement, la métropole fait une nouvelle fois appel à ses soldats du lointain, pour sa défense et pour sa survie. À partir du 27 mai 1918, plusieurs milliers d'hommes venus des colonies d'Afrique subsaharienne, parfaitement encadrés et formés au cours de l'hiver aux rudiments du métier militaire dans les camps d'« hivernage » du Midi de la France, tentent de résister aux avancées des armées impériales autour de Reims, soutenus dans l'épreuve par leurs frères d'armes de métropole et des territoires de l'Empire. Des tirailleurs « sénégalais », combattants originaires des terres coloniales de l'Ouest africain – le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Haut-Sénégal et Niger, la Mauritanie et le Niger – éprouvent, du mois de mai au mois d'octobre 1918, les cruelles réalités des combats [3]. Au cours de ces affrontements, comme de ceux d'une extrême violence qui se tiennent durant l'offensive *Friedensturm* en juillet, ces soldats – que l'on appelait alors des « Indigènes » – jouent un rôle remarquable. Soumis à une stricte et rigoureuse discipline, ces tirailleurs sénégalais luttent par nécessité et par résignation. Et en dépit des pertes importantes qu'ils subissent, ces hommes font preuve d'un courage et d'un loyalisme remarquables. Ces faits de résistance permettent le déclenchement des contre-offensives françaises de l'été, la libération progressive des environs de Reims et de la métropole [4].

Les écrits suivant tentent ainsi d'approcher les souvenirs de ces expériences au fil du XX^e siècle, dans les sociétés européennes et africaines, afin d'explorer et de comprendre la complexité et la pluralité de la mémoire de l'engagement des tirailleurs sénégalais dans la défense de Reims et de la France, de l'année

1918 à nos jours [5].

Héros de la « Grande France »

En 1921, est créé le *Comité aux Héros de l'Armée noire*, sous le haut patronage du président de la République, Alexandre Millerand. Ce comité, présidé par le général Louis Archinard, ancien Commandant supérieur du Haut-Sénégal et du Niger à la fin du XIX^e siècle, assisté du général Jean-Baptiste Marchand, ancien chef de la 10^e division d'infanterie coloniale, a pour objectif d'ériger, en France et en Afrique, un monument à la gloire des troupes coloniales, avec l'aide des souscriptions des communes de la métropole et des *Amis des Troupes noires françaises*. Deux villes sont retenues pour l'élévation de ces monuments : Reims en France, et Bamako, capitale du Soudan français, sur les rives du Niger dans l'Ouest africain [6].

Le 29 octobre 1922, la première pierre de l'édifice est posée au croisement du boulevard Henry Vasnier et de la route de Châlons, au sud-est de Reims, en présence de messieurs André Maginot, ministre de la Guerre du gouvernement de l'ancien président de la République Raymond Poincaré, Blaise Diagne, député du Sénégal, Charles Roche, premier magistrat de la cité, et des généraux Louis Archinard et Alexis Mazillier [7]. Ces hommes rappellent le « rôle glorieux » des soldats de l'Afrique subsaharienne au cours de la Grande Guerre, et plus particulièrement leurs faits d'armes dans les environs de Reims en 1918, justifiant ainsi le choix de la Cité des sacres pour accueillir ce prochain monument. Ils affirment l'importance de la victoire de 1918 dans la consolidation des liens entre la métropole et ses possessions coloniales ; la France ne compte plus quarante millions de compatriotes, mais bien cent millions de Français. Blaise Diagne évoque notamment les relations tissées depuis des décennies entre l'Armée française et ses troupes coloniales, et souligne le rôle important de ces formations d'Outre-mer dans le respect et l'application des dispositions du Traité de Versailles. Réfutant implicitement les nombreuses calomnies dénonçant la présence des troupes « noires » en Rhénanie, le discours du député du Sénégal est un véritable plaidoyer en faveur de l'engagement des coloniaux dans le maintien de la paix et dans la défense du pays. Enfin, Charles Roche exprime la gratitude et la fierté de l'ensemble des Rémois à l'égard de ces hommes et de leurs chefs.

« La dette de reconnaissance que nous avons contractée envers cette Armée noire et cette Armée coloniale ne s'adresse pas seulement aux héros, victimes de la guerre, elle s'étend aux glorieux chefs de ces vaillants soldats (...).

Au nom de la Ville de Reims, je m'incline respectueusement devant ceux qui symbolisent la vaillance, l'abnégation et le sacrifice. J'exprime notre éternelle reconnaissance aux sublimes héros qui, pour la défense de notre chère cité et de notre France immortelle, ont donné leur sang et leur existence, et ont écrit la plus glorieuse page de notre Histoire nationale » [8].

Le maire de Reims remercie également la famille Pommery pour avoir fait don, à la cité rémoise, d'une parcelle de son domaine viticole où allait être érigé l'édifice. En juin 1924, quelques jours avant l'inauguration du monument, le marquis Melchior de Polignac officialise cette cession, au nom de la maison *Pommery et Greno – Louise Pommery Fils et Compagnie*. Le Conseil municipal de Reims, réuni le 10 juillet, accepte la proposition de cette prestigieuse maison de champagne, « moyennant le prix de un franc » [9].

Le dimanche 13 juillet 1924, à 10 heures 25, le train en provenance de Paris entre en gare de Reims. À son bord, le ministre des Colonies du gouvernement Herriot, Édouard Daladier, est accompagné des généraux Archinard, Mazillier et Marchand et des députés du Sénégal et de la Guadeloupe, Blaise Diagne et Gratien Candace. Accueillis par les plus hautes autorités de la préfecture de la Marne et de la notabilité rémoise, les hôtes se dirigent, en automobile, vers la route de Châlons. Au pied du monument, voilé pour l'occasion et bordé de nombreux étendards nationaux, plusieurs centaines de Rémois patientent sous une chaleur estivale, aux côtés des délégations officielles d'anciens combattants, de métropole et de l'Empire. Puis *La Marseillaise* retentit et le cortège apparaît sur le boulevard Henry Vasnier. Le monument « aux Héros de l'Armée noire » apparaît progressivement sous les applaudissements et aux yeux éblouis des Rémois : « un murmure d'admiration parcourt la foule, qui reconnaît, le symbole du dévouement et de la

fidélité de nos soldats noirs » [10].

Cet édifice est l'œuvre de deux Parisiens : le sculpteur Paul Moreau-Vauthier et l'architecte Auguste Bluysen. Constitué d'un socle de granit africain sur lequel sont gravés les noms des grandes batailles au cours desquelles les troupes « noires » ont été engagées au cours de la Première Guerre mondiale [11], surmonté d'un ensemble en bronze représentant quatre tirailleurs sénégalais rassemblés autour d'un drapeau tricolore porté par un officier métropolitain, ce monument porte cette inscription gratifiante : « en témoignage de reconnaissance envers les Enfants d'adoption de la France, morts en combattant pour la Liberté et la Civilisation ». Celui-ci est la réplique du monument inauguré quelques mois plus tôt, le 3 janvier 1924, sur les terres soudanaises de Bamako.

L'heure est désormais aux célébrations. Les discours du général Archinard, d'Henri Mauroy, président de l'Union des anciens soldats de la Marine, de Charles Roche et d'Édouard Daladier se succèdent sous les ovations, et célèbrent principalement ces combattants venus d'Afrique subsaharienne qui, au cours des nombreux affrontements de la Grande Guerre, « sur tous les points du front, firent preuve des belles qualités guerrières qui leur sont propres, et se sont battus courageusement » [12]. Sur ces lieux dominant la ville de Reims et la vallée de la Vesle, surplombant les vestiges du fort de La Pompelle – où furent engagés les bataillons de tirailleurs sénégalais – et face aux sommets boisés de la Montagne de Reims, les Sociétés rémoises prennent place et défilent au son de la musique militaire. Enfin, les officiels sont conviés au vin d'honneur, offert par la maison *Pommery*, puis se rendent au banquet, servi dans les salons Degermann, au cœur de Reims. Au cours de ce déjeuner, ponctué de nouvelles déclarations, Édouard Daladier, avant de parcourir les allées des cimetières de Sillery et de Taissy dans l'idée d'honorer les « morts pour la France » de 1914-1918, souhaite rendre un hommage particulier aux artisans de l'œuvre coloniale de la République : « Je vous demande de penser à ce grand empire colonial et à ces Français qui, perdus dans la brousse, travaillent à la grandeur morale de la France. Je lève mon verre à tous les artisans de cet effort colonial qui a pour but d'élargir la Patrie dans le vaste Monde » [13].



Inauguration du monument « aux héros de l'Armée noire », le 13 juillet 1924 à Reims (Coll. Michel Thibault).



Monument « aux héros de l'Armée noire », œuvre du sculpteur Paul Moreau-Vauthier et de l'architecte Auguste Bluysen
(Coll. Michel Thibault).

Les manifestations de cette matinée estivale célèbrent ainsi l'engagement des troupes d'Afrique subsaharienne dans les combats pour la défense et la libération de la ville de Reims et de la France en 1914-1918. Elles dessinent alors l'image de véritables héros coloniaux, guidés par leurs chefs de métropole, ayant exprimé leur remarquable ténacité, leur courage et leur loyalisme au cours des cinq années de guerre. Mais ces événements ont une signification tout aussi capitale aux yeux des personnalités du gouvernement républicain et des forces armées : justifier et magnifier l'œuvre de la présence française outre-mer. La participation des « Indigènes » aux affrontements de la Grande Guerre ne témoigne-t-elle pas de l'éblouissante réussite des ambitions coloniales de la France ? Cette volonté d'exalter l'impérialisme français s'exprime avec acuité lors des festivités de la fin de journée.

En effet, à deux heures de l'après-midi, plus de 10 000 personnes se réunissent dans le stade rémois du Collège d'athlètes, au Parc Pommery, afin d'assister à la fête militaire et sportive organisée en l'honneur des troupes coloniales. Des compositions musicales, interprétées par 350 chanteurs et musiciens, se mêlent aux éliminatoires des épreuves sportives d'athlétisme. Plus de cinq cents tirailleurs défilent, accompagnés de marches exécutées par la musique militaire du 21^e régiment d'infanterie coloniale et par la lecture d'un poème à la gloire de l'Armée coloniale et des liens pluriséculaires tissés entre la métropole et ses territoires coloniaux. Une minute de silence « en hommage à la mémoire des Héros de l'Armée coloniale morts au champ d'honneur » achève solennellement ce défilé militaire. Des Africains participent à certaines danses et fredonnent quelques chants de leurs colonies. Puis, des athlètes de haut niveau participent aux finales des épreuves sportives de course à pied, du lancé de javelot et du saut à la perche. En fin d'après-midi, *La Marseillaise* retentit dans l'enceinte du Collège d'athlètes, dénouement solennel de cette journée de commémorations et de festivités [14].

Plusieurs enseignements se dégagent de ces événements du 13 juillet 1924. Au-delà de l'hommage sincère adressé aux tirailleurs sénégalais et à leurs chefs métropolitains, tombés au cours de la Guerre de 1914-1918, le monument « aux Héros de l'Armée noire » témoigne de l'importance attachée au souvenir des tragiques événements auxquels ont participé les troupes de l'Empire. La perception de cet édifice suscite ainsi de multiples appréciations. Elle suggère aux passants, venant à sa rencontre, que des hommes venus d'horizons lointains, se sont battus pour défendre la ville de Reims et le territoire national, au prix de leur vie bien souvent. Ce monument affirme également les relations nouées entre la France et ses territoires coloniaux. La participation des peuples d'outre-mer dans les enjeux stratégiques de la Première Guerre mondiale légitime l'existence et l'utilité de l'Empire dans la conscience collective du pays. La victoire de l'année 1918, l'immensité des possessions coloniales sont les expressions évidentes, pour la société française des années 1920, de la puissance et de la gloire de la France, en dépit des difficultés de l'après-guerre.

Ces représentations d'une France forte et victorieuse se manifestent notamment dans les activités de loisir et des sports, véritables phénomènes sociaux. Depuis la fin du XIX^e siècle, la « libération plaisante et contrôlée des émotions » (Norbert Élias) au cours de manifestations sportives et militaires joue un rôle essentiel dans l'exaltation des sentiments patriotiques. Les pratiques sportives et les ambiances passionnées qu'elles suscitent, enflamment les imaginaires et unissent les hommes autour d'un même idéal républicain de grandeur nationale. Les festivités rémoises de l'été 1924 y contribuent remarquablement. Elles représentent les valeurs d'une grande nation, riche de son empire colonial, et rayonnante sur l'ensemble du monde.

La pluralité des sens et la mémoire des engagements des troupes coloniales dans la défense de Reims s'ancrent désormais dans des temporalités déterminées – le premier conflit mondial et l'entre-deux-guerres –, dans un seul et même édifice – le monument « aux Héros de l'Armée noire » –, mais également au sein d'un espace bien particulier. En effet, ce monument, situé près du domaine viticole de la célèbre maison de champagne Pommery, domine des lieux marqués par des affrontements ayant opposé des combattants allemands aux soldats des bataillons de tirailleurs sénégalais. De cette colline rémoise où s'élève cet édifice, cinq coloniaux, immortalisés dans le bronze, tournés vers les anciennes lignes ennemies, semblent veiller les méandres de la Vesle, les vignes des coteaux et les sombres forêts de la Montagne de Reims, prêt à défendre, de nouveau, la cité champenoise.

Souffrances et déchirements

Quelques années auparavant, le 30 novembre 1918, après le cessez-le-feu conclu entre les autorités françaises et les représentants allemands, la X^e armée du général Mangin, composée de combattants coloniaux, s'apprête à fouler le sol de la jeune république allemande. Sous le commandement du général Degoutte, 95 000 soldats des armées françaises, dont 20 000 coloniaux, ont pour mission le maintien de l'ordre et l'organisation du ravitaillement en Rhénanie, dans les environs de la ville de Mayence [15].

Cette occupation suscite certaines angoisses au sein de la population allemande de la rive gauche du Rhin. Ces craintes se renforcent avec les pillages et les exactions commises sur les populations civiles par les soldats des armées alliées, enivrés par les succès militaires et les prochaines réjouissances. Ces forfaits, qui accompagnent inévitablement toute manifestation de domination et de victoire, alimentent de vives polémiques outre-Rhin qui ne cessent de se cristalliser avec les décisions du Traité de Versailles dont l'Allemagne est accablée. Une violente campagne de presse se déchaîne contre la brutalité des troupes d'occupation, et en particulier contre l'inhumanité décriée des coloniaux. Dès le mois de novembre 1919, le *Deutsche Tageszeitung* y consacre un article virulent : « L'Entente inonde la rive gauche de nègres, de coloniaux de diverses couleurs (...). On vole, on viole » [16]. Ces « Indigènes » originaires du continent africain, représentés notamment dans l'imaginaire collectif des Européens de ce début du XX^e siècle comme des bêtes cruelles à la sexualité excessive, sont alors accusés des crimes les plus odieux.

Au printemps 1920, cette campagne prend progressivement une dimension internationale avec la publication, dans le *Daily Herald*, d'un pamphlet étonnant d'Edmund Morel, connu pour ses positions anticolonialistes, intitulé « The Horror on the Rhine ». Les haines se déchaînent contre ces combattants de l'Empire colonial français, attisées par la presse nationaliste et d'extrême droite allemande, et relayées dans le monde entier. À partir de l'été de l'année 1920, de nombreux articles de presse, des tracts, des affiches et des productions cinématographiques, suggèrent les pires barbaries commises par ces « bêtes en uniformes », ces « indicibles monstres » [17], et donnent ainsi naissance au mythe de la « Honte noire », *die Schwarze Schande*. Celui-ci, mêlé au souvenir des récits fantasmés des atrocités commises par les tirailleurs sénégalais au cours des affrontements de la dernière guerre et le traumatisme de la défaite de 1918 imprègnent la société allemande des années 1920 et 1930 et demeurent présents dans l'imaginaire des soldats de la Wehrmacht qui pénètrent en France au printemps 1940.

Au mois de mai 1940, le destin de la France se joue sur son territoire. Pourtant, l'Empire colonial revêt de nouveau une importance capitale au commencement de ce nouveau conflit. Depuis l'automne 1939, près de 100 000 hommes ont été recrutés dans les colonies de l'Afrique occidentale française. Afin de briser toute offensive des forces armées du III^e Reich, plus de 60 000 tirailleurs sénégalais sont présents sur le

territoire national, dont 40 000 participent aux combats des mois de mai et de juin. Engagés dans les secteurs les plus exposés du front, ces combattants africains résistent courageusement aux troupes allemandes lors des combats de la Somme et de l'Oise, faisant preuve d'une ténacité et d'un courage exceptionnels [18].

Les souvenirs des mêlées de la Grande Guerre et les légendes des atrocités perpétrées par les tirailleurs sénégalais sont présents dans toutes les mémoires et ressurgissent de ces affrontements d'une rare intensité et de ces faits d'armes. Enivrés par ces combats extrêmes, terriblement angoissés et pétris de préjugés, des soldats de la Wehrmacht infligent les pires sévices aux combattants africains, pourtant constitués prisonniers le plus souvent, violant les dispositions sur le traitement des prisonniers de la convention de Genève de 1929. Les tirailleurs sont traqués et exécutés sommairement après leur capture. Niant l'humanité des soldats africains et convaincus de l'infériorité de ces « sauvages » si confortée par l'idéologie nazie fondée sur la hiérarchie des « races », des combattants allemands prirent part plus volontiers à ces tueries systématiques [19].

Cette conception « raciale » de la Seconde Guerre mondiale se manifeste également lors de la destruction du monument « aux Héros de l'Armée noire » de la Grande Guerre. En effet, depuis le 13 juin 1940, les troupes allemandes occupent la cité rémoise, pour la quatrième fois depuis 1814. Symbolisant l'engagement des troupes coloniales dans la défense de la France et de Reims – ville demeurée sous le contrôle des armées françaises depuis sa libération en septembre 1914 – le démantèlement du monument est exigé par les autorités allemandes d'occupation le 13 septembre 1940 et dissipe ainsi les souvenirs de la Grande Guerre et l'humiliation de la défaite de l'année 1918 dans le paysage rémois.

Le temps d'une mémoire apaisée et partagée ?

Quelques années après la Seconde Guerre mondiale, la Fédération nationale des Anciens combattants coloniaux érige, à l'emplacement de l'ancien monument « aux Héros de l'Armée noire » une petite stèle de marbre noir, portant l'inscription suivante, en lettres dorées :

*La Ville de Reims à ses défenseurs
Les Troupes coloniales et les Anciens combattants coloniaux à leurs morts [20].*

Le souvenir de la participation des troupes coloniales aux affrontements de la Guerre de 1914-1918 demeure toujours présent dans les mémoires des anciens combattants et des habitants rémois. Les douloureux événements des années 1940-1945, qui ont profondément bouleversé la société française, ne semblent pas dissiper l'ombre de la Grande Guerre planant sur les terres et les populations champenoises. Toutefois, le souvenir du rôle capital joué par l'Empire colonial français au cours de la Seconde Guerre mondiale, et en particulier celui des effectifs importants de soldats africains engagés dans les Forces de la France Libre, anime probablement le désir de ces anciens combattants coloniaux d'honorer de nouveau ces soldats de l'Ouest africain et leurs chefs de métropole.

Le 28 août 1958, lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville de Reims associant des élus de la commune aux représentants d'associations d'anciens combattants, la municipalité manifeste le désir de voir réédifier le monument inauguré en 1924. En cette fin de l'été 1958, la ville de Reims décide ainsi la reconstitution du monument inauguré après la Première Guerre mondiale, « dans sa forme et sa matière premières », et demande la création d'un comité local, veillant au financement et la réalisation du projet, et d'un comité représentant la métropole et les territoires de la Communauté [21]. Par ailleurs, l'État accorda 776 000 francs d'indemnités de dommages de guerre pour le financement du prochain édifice. Cette somme s'avère néanmoins insuffisante pour l'élévation du nouvel édifice s'inspirant du monument inauguré en 1924. La municipalité de Reims, en dépit de certains prélèvements budgétaires, ne peut réunir les fonds souhaités. Lors du conseil municipal du 22 décembre 1960, elle semble disposée à abandonner le projet, se contentant ainsi de cette modeste stèle au sommet du boulevard du général Giraud [22].

Toutefois, la ville de Reims ne renonce pas au désir d'honorer dignement l'engagement des tirailleurs sénégalais, hâtée également dans sa décision par la perte éventuelle des indemnités de dommages de

guerre si la construction d'un nouvel édifice n'était pas entreprise. Mais au fil des mois, les bouleversements qui secouent l'Empire colonial français, en particulier dans les possessions de l'Afrique subsaharienne, modifient sensiblement les aspects conceptuels du projet. Des prémices de l'été à la fin de l'automne de l'année 1960, le « soleil des indépendances » se lève sur l'Afrique occidentale française [23]. Cette levée des liens de sujétion entre la France et ses possessions coloniales incite la municipalité rémoise à s'interroger sur le sens que doit revêtir le prochain monument. La cité champenoise peut-elle décider d'élever de nouveau un monument symbolisant triomphalement le bien-fondé du colonialisme ? Au mois de janvier 1961, le général de Larminat, commissaire général aux Monuments des Guerres et de la Résistance, exprime ses réticences quant à la réalisation du projet :

« Le style de ce monument ne correspond plus aux données psychologiques actuelles. Il est bon qu'il soit rendu hommage et témoignage de gratitude aux combattants africains tombés pour la France, mais sous une forme plus discrète. L'ancien monument évoquerait aux yeux de certains le caractère "colonialiste" de l'emploi des Troupes Noires. (...) Ainsi serait commémoré le souvenir, de manière décorative, sous une forme ne pouvant choquer personne » [24].

Cependant, en ce début d'année 1961, le président du comité, Roger Crespin, reçoit une lettre étonnante d'un radiesthésiste parisien, J. Calté, qui affirme avoir détecté, à partir de recherches effectuées sur des cartes d'État-major de 14-18, la cachette où seraient déposées les statues de bronze du monument de 1924. Le monument, démantelé en 1940, serait situé dans un bois au nord-est de Commercy. J. Calté prétend que « le monument, transporté par une remorque et prenant la direction de Metz, aurait été pris sous un bombardement, la remorque et son chargement auraient été camouflés par des personnes se trouvant dans la région » [25]. Néanmoins, après l'année 1961, aucun document archivistique n'atteste d'éventuels échanges entre la municipalité et le radiesthésiste. Le scepticisme et la raison ont très certainement triomphé des suppositions rocambolesques de cette affaire.

Le député-maire, Jean Taittinger, sensible aux récents événements d'Afrique de l'Ouest, souhaite désormais que le « nouvel ouvrage soit suffisamment imposant pour rappeler et perpétuer aux générations présentes et futures la ténacité et le courage des soldats de l'Armée noire ». En 1961, la ville officialise la création du *Comité du monument aux soldats d'Outre-mer* et étudie de nouvelles possibilités de subventions. Le 10 mai 1961, ce comité examine les projets présentés par des étudiants de l'École régionale des Beaux Arts et des Arts appliqués de Reims. Les membres de la commission retiennent la proposition de Jean-Marie Maya-Perez. Ce jeune étudiant rémois, sous la direction du professeur et architecte Claude Ducher, propose ainsi la réalisation de deux obélisques en pierre de taille du village meusien d'Eurville. Symbolisant les combattants métropolitains et les soldats d'Afrique subsaharienne, ils se dressent à plus de sept mètres de haut et jaillissent d'une base horizontale imposante, représentant la défense du pays et de la cité rémoise, qui repose sur un dallage de schiste ardennais de Rémogne [26]. L'inscription suivante, proposée par le général de Larminat est finalement retenue par le comité :

*La France et la Ville de Reims
Aux soldats africains tombés pour la défense de la Liberté
1914-1918* [27].

Cependant, une question délicate demeure : celle du financement du monument. En dépit des indemnités de dommages de guerre, la ville de Reims ne dispose pas des fonds nécessaires pour la réalisation de l'édifice. Aux 7 000 nouveaux francs accordés par l'État, s'ajoutent les 10 000 francs prévus dans le budget prévisionnel de la commune de Reims pour l'année 1962. Or, le coût total de la réalisation du monument est estimé à plus de 30 000 francs [28]. Le comité organise ainsi une souscription publique et fait appel à la générosité des associations d'anciens combattants, des maisons de champagne (*Pommery* et *Veuve Cliquot*), de quelques communes de la Marne et à celle des nombreuses personnalités qui composent le comité de patronage et le comité d'honneur, comme le Premier ministre, Michel Debré, le ministre des Armées, Pierre Mesmer et les généraux Catroux et Massu [29].

À l'été 1963, le quotidien *L'Union* consacre un article sur la réalisation du monument « aux soldats africains », inauguré le 6 octobre suivant : « C'est la grandeur de ce sacrifice et la promesse de ce qu'il laissait présager qu'illustrent aujourd'hui, très simplement, ces deux obélisques blancs de ce monument,

images de l'essor, jaillissant d'une base horizontale dont le bloc qui pèse plus d'une tonne représente bien ce que fut l'inébranlable résistance de Reims et ses défenseurs au cours de la Grande Guerre » [30].

Néanmoins, l'élévation de cet édifice, sous une forme plus modeste, suscite certains mécontentements comme l'illustrent les écrits de ce Rémois :

« À la vue de cette maquette, parue dans le journal “ Union ”, combien nous avons été peinés et surpris d'un tel “ exploit ” ? (...) Si la ville de Reims avait élevé, après la guerre de 1914, ce superbe monument en reconnaissance de la bravoure de ces soldats africains, c'est qu'elle avait voulu qu'il soit à la *hauteur* de leur *héroïsme* et de notre *reconnaissance*. (...) Je vous en supplie, Monsieur le Maire, ne laissez pas faire cette maquette (...). Cela serait pour la Ville de Reims une humiliation (...) » [31].



Monument aux « soldats africains tombés pour la défense de la liberté », inauguré le 6 octobre 1963 à Reims

(représentation d'un cliché de l'auteur, février 2008).

Le souvenir de la présence française outre-mer semble s'inscrire désormais dans des relations d'amitié entre la France et ses anciennes colonies, où semblent s'évanouir des siècles de domination. Et pourtant, les indépendances suscitent certaines tensions qui se manifestent au sein de la société française et des sociétés de l'Ouest africain. Les douloureux souvenirs de la colonisation et la cristallisation des pensions des vétérans africains des deux guerres mondiales attisent certaines rancœurs à l'égard de la France dans les anciennes possessions coloniales. Par ailleurs, l'arrivée dans les années 1970 sur le territoire national de familles africaines en nombre croissant, les nombreuses discriminations auxquelles s'ajoutent les défis si difficiles de l'intégration, bouleversent la société française de ces dernières décennies. Une mémoire plurielle du passé colonial de la France apparaît progressivement.

Toutefois, certaines actions tentent d'apaiser ces mémoires douloureuses et conflictuelles qui fragilisent la cohésion de la communauté nationale. Soulignant ces liens intimes entre l'histoire et les sociétés actuelles, certaines publications scientifiques et quelques manifestations culturelles souhaitent associer l'histoire de la France et celle de ses anciennes colonies, animées par un réel désir de découverte, de connaissance et de respect mutuel. Tels sont les enjeux de l'exposition proposée à Reims en octobre 2004. À l'occasion du 90^e anniversaire de la première bataille de la Marne, cette manifestation intitulée « Hosties Noires », s'inspirant du recueil de poèmes de Léopold Sédar Senghor, souhaitait rendre hommage aux combattants africains venus défendre la France en 1914 et en 1940. Cette mise en scène culturelle des œuvres de huit artistes de divers horizons permet, pour le président du Sénégal Abdoulaye Wade, « de remplir pleinement notre devoir de mémoire (...). Elle témoigne de la richesse et de la profondeur des liens entre la France et le Sénégal » [32].

De nos jours, le monument inauguré en 1963 n'attire guère plus l'attention des passants, oublié et dissimulé dans le tissu urbain de la commune rémoise. Depuis quelques années, l'association Cascade,

qui souhaite étendre les liens culturels entre la France et l'Afrique subsaharienne en Champagne, œuvre pour la reconstruction de l'édifice inauguré en 1924. Lors de l'hommage dédié aux tirailleurs sénégalais de la Grande Guerre, organisé à Reims le lundi 3 novembre 2008, Adeline Hazan, maire de Reims, Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, et Rama Yade, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et aux Droits de l'homme, se sont engagés à financer la réédification du monument « aux Héros de l'Armée noire » de 1924.

Les années qui succèdent au premier conflit mondial sont ainsi incontestablement celles de l'apogée du fait colonial dans la société française. Les gouvernements de l'entre-deux-guerres et l'opinion publique expriment un intérêt grandissant aux territoires et aux peuples coloniaux. Des commémorations patriotiques et de nombreuses publications célèbrent désormais la participation des « Indigènes » aux affrontements de la Grande Guerre et illustrent l'attachement sincère de la France et des Français à leur Empire. L'inauguration du monument aux tirailleurs sénégalais à Bamako et les festivités de Reims en 1924 en sont de remarquables exemples. Elles honorent l'engagement de ces combattants africains venus défendre la France et magnifient l'œuvre coloniale de la République. Les faits d'armes et le loyalisme des soldats de l'Empire révèlent ainsi de l'éclatante réussite de l'ordre colonial et manifestent la légitimité de la présence française outre-mer. Et pourtant, de nombreuses contradictions coloniales apparaissent progressivement dans les années 1920 et 1930. Les premières revendications d'émancipation des populations « indigènes », mêlées aux souffrances et aux nombreuses frustrations des anciens combattants coloniaux, viennent bouleverser cet âge d'or du fait colonial français.

Les joies et les espoirs suscités par les lendemains victorieux des années 1918 et 1945 occultent ainsi la complexité des sorties de guerre au sein des sociétés coloniales. À ces instants d'euphorie et de gloire se mêlent, puis se succèdent, de tragiques événements et de profonds traumatismes. Au commencement des années 1920, l'occupation de la Rhénanie par les troupes françaises suscite un déchaînement de haines en Allemagne, mais également au sein des puissances étrangères, à l'égard des combattants africains. Associées à la défaite allemande de 1918, ces mémoires pèsent sensiblement sur les dramatiques événements de la Seconde Guerre mondiale dont témoignent les massacres perpétrés par des soldats de la Wehrmacht sur les tirailleurs sénégalais aux mois de mai et juin 1940 et, à une moindre mesure, le démantèlement du monument rémois « aux Héros de l'Armée noire » en septembre de la même année. Les douloureuses épreuves de la guerre, les campagnes calomnieuses à l'encontre des soldats d'Afrique occidentale, les nombreuses injustices dont sont victimes ces hommes, tout comme les promesses de la République française non tenues dans l'après-guerre, sont autant d'éléments qui bouleversent l'histoire et les mémoires de l'engagement des combattants d'Afrique subsaharienne au cours des deux guerres mondiales et suscitent alors certaines controverses.

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale révèlent alors les faiblesses de la domination coloniale de la France sur les territoires de l'Afrique occidentale. Les revendications d'émancipation et les contestations de l'ordre colonial se multiplient et aboutissent aux indépendances des années 1950 et 1960. Les représentations collectives de l'histoire de la présence française outre-mer s'imprègnent progressivement de ces événements. Le monument érigé à Reims en 1963 honore, en toute modestie, les combattants d'Afrique subsaharienne, tombés pour la défense de Reims et de la France au cours de la Grande Guerre. L'expression du bien-fondé de l'œuvre coloniale de la République française, présente en 1924 lors de l'inauguration du premier édifice, semble désormais oubliée. Cependant, ce processus de décolonisation suscite de nouvelles frustrations qui se manifestent au sein des sociétés africaines, en particulier chez les anciens combattants « indigènes » des deux guerres mondiales, oubliés par la France. Ces mémoires douloureuses, qui se manifestent depuis plusieurs années sur le territoire métropolitain, sont le reflet des fragilités qui affectent la cohésion sociale. Les nombreuses recherches entreprises par les historiens des mondes coloniaux et les échanges culturels menés entre la France et les pays du continent africain, témoignent de ce désir d'apaiser de vives tensions, par la connaissance et le respect de l'Autre. Ces précieux efforts nous invitent ainsi à accorder désormais à ces peuples de l'Outre-mer, la place qu'ils méritent au cœur de notre mémoire et de notre histoire. Ces expériences partagées nous engageant à connaître, comprendre et respecter des différences qui témoignent de la richesse de notre société.

[1] Raoul Girardet, « L'ombre de la guerre », Pierre Nora (sous la dir.), *Essais d'égo-histoire*, Gallimard,

Paris, 1987, p. 139.

[2] *L'Éclaireur de l'Est*, le 14 juillet 1924.

[3] Ces territoires coloniaux correspondent aux États actuels du Sénégal, de Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Mali, du Burkina, de Mauritanie et du Niger. Par commodité, nous ferons usage du mot sénégalais, sans les guillemets, tout en ayant à l'esprit que ces soldats qui composent les bataillons de tirailleurs sénégalais sont originaires de toute l'Afrique occidentale française.

[4] Bastien Dez, *Les Tirailleurs « sénégalais » dans la défense de Reims. Histoires et mémoires des combattants africains (1918-2008)*, Mémoire de première année de maîtrise préparé sous la direction du Professeur Jacques Frémeaux, Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), 2008, 350 p.

Mentionnons également deux ouvrages de référence concernant l'engagement de l'Empire colonial français au cours de la Grande Guerre : Jacques Frémeaux, *Les Colonies dans la Grande Guerre : combats et épreuves des peuples d'Outre-mer*, Soteca, 14-18 Éditions, Saint-Cloud, 2006, 393 p. et Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre : l'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Karthala, Paris, 2003, 302 p. (édition révisée d'une thèse de doctorat d'État publiée en 1982).

[5] Nous tenons à remercier chaleureusement Marine Duponchel, Hélène Ménard et Jacques Frémeaux pour leurs lectures avisées et leurs précieux conseils.

[6] En 1919, la colonie du Haut-Sénégal et Niger est divisée en deux territoires distincts : le Soudan à l'ouest et la Haute-Volta à l'est. Le Soudan français est l'actuel État du Mali.

[7] Alexis Mazillier, général du 1^{er} corps d'armée coloniale en 1918, chargé de la défense de Reims.

[8] « Souvenons-nous – À l'Armée noire – Monsieur Maginot pose la première pierre du monument aux soldats noirs », *Le Télégramme du Nord-Est*, le 30 octobre 1922.

[9] Archives municipales et intercommunales de Reims (AMIR), 6 S 6 – Compte-rendu du Conseil municipal de la ville de Reims, 10 juillet 1924. Cessation de 173,75 m².

[10] *L'Éclaireur de l'Est*, le 14 juillet 1924.

[11] Sont ainsi gravés aux quatre angles du socle de granit : « Yser, Arras, Dardanelles, Somme, Verdun, Alsace, Chemin des Dames, Champagne, Reims, Marne, Château-Thierry, Aisne, Orient, Maroc, Cameroun, Togo ».

[12] Extrait du discours du général Archinard, publié dans *L'Éclaireur de l'Est*, le 14 juillet 1924.

[13] *L'Éclaireur de l'Est*, le 14 juillet 1924.

[14] AMIR, 35 S 1 – Programme de l'inauguration du monument « aux Héros de l'Armée noire », descriptif du défilé historique des uniformes des troupes coloniales et de Marine.

[15] Jean-Yves Le Naour, *La Honte noire : l'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, Hachette, Paris, 2003, p. 37.

[16] « La honte des pays occupés », *Deutsche Tageszeitung*, le 3 novembre 1919, cité dans l'ouvrage de Jean-Yves Le Naour, *Ibid.*, p. 50.

[17] « La terreur noire sur le Rhin », *Karlsruher Tagblatt*, 14 décembre 1920, cité dans l'ouvrage de Jean-Yves Le Naour, *Op. cit.*, p. 7. Affaibli par cette campagne de haine et vivement critiqué à l'étranger, le gouvernement français décide le retrait des combattants d'Outre-mer du sol rhénan qui se poursuit du mois de juin 1920 à l'année 1925.

[18] Raffael Scheck, *Une saison noire : les massacres des tirailleurs sénégalais, mai-juin 1940*, Tallandier, Paris, 2007, p. 21-22 et 37.

[19] Soulignant l'impossibilité d'établir un bilan global, l'historien Raffael Scheck recueille 1 000 à 1 500 meurtres documentés. Toutefois, il estime raisonnable de porter le chiffre de ces massacres à 3 000 assassinats au cours des mois de mai et juin 1940. Raffael Scheck, *Ibid.*, p. 27 et 81.

[20] AMIR, 27 W 9 – Notes concernant le projet d'élévation d'un monument honorant la mémoire des soldats d'Afrique subsaharienne tombés en 1914-1918 (1959-1963).

[21] AMIR, 27 W 9 – Rapport de la réunion à l'Hôtel de Ville de Reims, le 28 août 1958.

[22] Olivier Rigaud, « Le Monument à l'Armée noire », *Bulletin Amicarte 51*, Association marnaise de collectionneurs de cartes postales anciennes et modernes, Reims, n° 36, mai-juin-juillet 1998, p. 44.

[23] En 1960, indépendances du Sénégal et du Mali en juin, puis de la Guinée, du Dahomey, du Niger, de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire en août, et enfin de la Mauritanie en novembre.

[24] Observations du général de Larminat, Commissaire général aux Monuments des Guerres et de la Résistance, janvier 1961. Olivier Rigaud, « Le Monument à l'Armée noire », *Op. cit.*, p. 44-45.

[25] AMIR, 27 W 9 – Correspondance entre J. Calté et R. Crespin, évoquée au cours des réunions du comité aux soldats d'Outre-mer, les 12 janvier et 16 février 1961.

[26] AMIR, 27 W 9 – Notes concernant le projet d'élévation d'un monument honorant la mémoire des soldats d'Afrique subsaharienne tombés en 1914-1918 (1959-1963).

[27] AMIR, 27 W 9 – Lettre du Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerres, le Commissariat aux Monuments des Guerres et de la Résistances, le 16 juin 1961.

[28] AMIR, 27 W 9 – Réunion du *Comité du Monument aux soldats d'Outre-mer*, le 2 juin 1961.

[29] AMIR, 27 W 9 – Composition du *Comité du Monument aux soldats d'Outre-mer* à Reims.

[30] *L'Union*, les 27 et 28 juillet 1963.

[31] AMIR, 27 W 9 – Lettre d'un Rémois, Colmart Diot, adressée au député-maire de Reims, Jean Taittinger, le 21 janvier 1962. Les mots en italique sont soulignés par l'auteur de cette correspondance.

[32] *Hosties noires, 1914-2004, Tirailleurs sénégalais, huit artistes contemporains rendent hommage*, Cascade, Reims, 2004, p. 4.

J'aime :

J'aime chargement...



Laisser un commentaire [Annuler la réponse.](#)